

Prix national arturbain.fr 2025 : "Habiter avec l'eau. Recontextualiser l'aménagement des villes, bourgs et villages"

Maîtrise d'ouvrage :

SMMAR EPTB Aude

Responsables :

Éric Ménassi, Président du SMMAR EPTB Aude et Maire de Trèbes

Présentateur :

Jean-Marie Aversenq, Directeur Général des Services du SMMAR EPTB Aude

Organisme décisionnaire et

SMMAR EPTB Aude et Mairie de Trèbes

propriétaire du site :

Description de l'opération :

Le SMMAR EPTB Aude a réalisé un chantier emblématique d'aménagement des berges du fleuve à Trèbes. Né des leçons des inondations passées, ce projet d'une emprise de 13 hectares incarne une volonté forte : vivre avec le fleuve, et non contre lui... Il s'en est suivi une double prise de conscience :

- L'absolue nécessité d'apprendre à vivre avec les éléments naturels, et non pas contre eux, impliquant de ne pas reconstruire à l'identique les infrastructures impactées.
- Faire d'un événement dramatique et traumatisant non pas un handicap mais une transition pour concevoir l'espace au travers d'un nouveau paradigme, priorisant le concept de « ville résiliente » avant le « tout expansionniste ».

Le socle du projet repose sur le critère hydraulique afin de réduire le risque d'inondation ; il a été pensé selon une approche globale et multi-enjeux, pour être un projet intégrateur de recomposition urbaine et d'aménagement du territoire. Il repose sur trois principes :

- Redonner sa place à la rivière en lui laissant un espace dédié pour lui permettre de laisser transiter plus facilement ses eaux en crues, contribuant ainsi à la réduction du risque inondation et à l'expression de la nature ;
- Inciter les habitants à se réapproprier leur rivière en leur proposant des vues et des accès, afin de les reconnecter et de les réconcilier avec cet élément, et tendre à ce qu'ils ne fassent qu'un avec leur environnement ;
- Faire des choix et les assumer : délocaliser toutes les infrastructures dans cet espace désormais dédié à la rivière, enlever le plan d'eau artificiel pré-existant et le remplacer par de nouveaux usages, densifier la végétation par des plantations adaptées afin de constituer des îlots de fraîcheur... Le chantier des berges de l'Aude à Trèbes, réalisé à l'automne 2025, est à la fois exemplaire et reproductible. Il est l'illustration parfaite que l'innovation et la concertation permet de davantage de résilience et de durabilité.

Equipe pluridisciplinaire :

- SMMAR EPTB Aude (maître d'ouvrage), Jean-Marie Aversenq
- Mairie de Trèbes, Alain Galy
- SCE (maître d'oeuvre), Yann Comeaud
- Cabinet EDL (architecte), Eric Daniel-Lacombe et Gaspard Chaîne

Parc des Berges de l'Aude, Trèbes (11)



Qualité architecturale

L'urbanisme s'est fait aménagement pour rendre sa place à la nature

Sur la base de l'état des lieux du fonctionnement hydraulique, l'innovation est orientée vers la création de lits moyens (décaissements) en rive droite de l'Aude en vue d'augmenter la capacité hydraulique du site en situation de crue. L'efficacité a été caractérisée en termes d'abaissement de la ligne d'eau pour tous types de crues. Ce parti d'aménagement a été préféré à une solution « en dur », type endiguement, qui serait venue contraindre le fonctionnement naturel de la rivière, et dont l'efficacité hydraulique n'aurait pas été atteinte. Cet urbanisme du tissage ville-nature consiste à rendre à la rivière un espace d'expansion qui permette de réduire au moins partiellement le surcroît d'énergie que lui procure un événement climatique hors du commun. Cet espace constitue un domaine de renouveau de la nature sauvage à proximité des zones habitées. Dédié à la nature, il n'est cependant pas abandonné par l'activité humaine. Le modelage des berges en pentes douces, les tracés aux formes arrondies, les revêtements résilients aux crues, le choix des couleurs et des matériaux, les plantations adaptées au climat local, sont en totale adéquation avec les recommandations formulées par l'Architecte des Bâtiments de France et le Pôle Canal. Sur le plan architectural, un **muret (1)** de faible hauteur composé des galets de la rivière vient symboliquement matérialiser la limite de cet espace rivière, et marque ainsi une transition avec l'espace urbain.

Qualité de la vie sociale

À Trèbes, le fleuve Aude devient un espace de vie, lieu de promenade, de détente et de contemplation !

Le projet a été co-conçu durant plus de 5 années avec les habitants, avec l'ensemble des partenaires institutionnels : l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, avec la DDTM de l'Aude, ... et avec le soutien financier de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude dans le cadre du label national du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Au-delà de la sécurité, le projet a transformé les berges en **lieu de promenade et de détente (2)**. Trois belvédères ont été installés pour offrir une vue sur le cœur de ville et son église classée aux monuments de France, et sur la confluence avec la rivière Orbier. Une allée principale continue relie les différents espaces et propose une multiplicité de parcours permettant une découverte complète des rives du fleuve par des voies douces. Dans un cadre ombragé, ces **cheminements (3)** invitent à la promenade, à la flânerie, à la contemplation, et à la reconnexion avec la nature. Offrant de multiples opportunités d'usages, ils pourront être développés en lien avec les infrastructures à proximité : découverte de la nature et du **verger (5)** avec les écoles, parcours reliant le complexe sportif à l'aval au city stade à l'amont, chemins de promenade et de découverte patrimonial reliant les berges de l'Aude au cœur historique du village et au Canal du midi, aménagement d'un espace plage, détente et guinguette sur la berge, ...

Respect de l'environnement

Une approche intégrée conciliant prévention du risque, gestion de la ressource en eau, et préservation de la biodiversité

Le changement climatique nous impose de réfléchir le territoire et proposer des solutions qui répondent aux enjeux du « trop d'eau » (prévention des inondation) et du « pas assez d'eau » (prévention des crises sécheresse). Outre sa vocation première de réduction du risque inondation, ce projet permet une réappropriation de l'espace rivière par la nature ; la biodiversité y sera de fait démultipliée. Des actions complémentaires ont également été retenues, comme par exemple la préservation des zones humides en place, la plantation de plus de 250 arbres par la création d'un verger vivrier et d'une forêt alluviale adaptés aux conditions climatiques méditerranéennes ... Des mesures spécifiques ont également été mises en oeuvre notamment pour les chauves-souris : installation de gîtes, choix de ne pas installer d'éclairage artificiel dans cet espace naturel... Enfin, l'enlèvement du **lac artificiel pré-existant (4)**, constitue une avancée environnementale majeure. Chaque année, plus de 120.000m³ d'eau ne seront plus prélevés dans la nappe phréatique et seront ainsi laissés à disposition de la rivière pour soutenir naturellement son niveau d'étiage lors des épisodes secs de l'été.